

LA POLLUTION

LES MESURES EN CAS DE GRANDE FUITE DE PÉTROLE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches chargé actuellement des questions relatives à la pollution de l'environnement. A notre comité de la pollution de l'environnement, des témoins de l'industrie du pétrole au Canada et des hommes de science de l'Université Memorial, en réponse à des questions qui leur ont été posées, ont établi que le Canada n'avait pas de plan d'urgence pour faire face à une grande fuite de pétrole comme celle qui s'est produite à l'occasion du naufrage de l'*Arrow*. Le ministre nous dirait-il quelles mesures prend le gouvernement pour doter le Canada d'un tel plan?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a bien un plan d'urgence. Quant au cas auquel songe, je le sais, le député, mon ministère a un groupe de travail qui s'occupe de ce projet industriel.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, lorsque ce groupe de travail présentera son rapport, le ministre le déposera-t-il à la Chambre?

L'hon. M. Davis: Avec plaisir, monsieur l'Orateur.

* * *

LES GRAINS

LES PRIX DU COLZA—L'ENQUÊTE SUR LA SPÉCULATION

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre chargé de la Commission du blé. Je l'en avais prévenu. Étant donné l'écart injustifié depuis quelques semaines entre les prix comptants payés aux producteurs des Prairies pour le colza et les prix à terme à Vancouver, le ministre a-t-il amorcé une enquête sur ce qui semble être une manipulation des prix et des ventes de colza? Sinon, peut-il se renseigner et faire rapport à la Chambre?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Mon inquiétude au sujet des écarts dont parle le député m'a porté, il y a plusieurs semaines, à me renseigner auprès de la Bourse des grains de Winnipeg; je lui ai demandé ce qu'elle savait de la situation et ses commentaires à cet égard. Cette initiative faisait suite à la recommandation du comité des graines oléagineuses selon laquelle nous devrions en premier lieu compter sur l'organisme pour exercer un meilleur contrôle sur sa propre activité.

M. Gleave: Comme le ministre a parlé d'autocontrôle, pourrait-il donner à la Chambre l'assurance qu'il fera publier ce rapport, étant donné que depuis deux mois cet autocontrôle ne semble pas avoir très bien fonctionné?

L'hon. M. Lang: Il est vrai, bien sûr, que cet écart a existé, mais en revanche on a enregistré en même temps une hausse substantielle des prix de la graine de colza. Je ne puis dire au député quel usage je ferai éventuellement du rapport avant d'en connaître la nature et dans quelles conditions il me sera remis.

* * *

INFORMATION CANADA

LE POSTE DE CHEF DES EXPERTISES SUR LES ATTITUDES

M. G. W. Baldwin (Peace River): A la suite de l'annonce d'Information Canada parue dans les journaux et sollicitant des candidatures au poste de chef des expertises sur les attitudes destinées à fournir au gouvernement des rapports valables de l'opinion publique sur une gamme variée de sujets relatifs aux programmes du gouvernement, j'aimerais demander au premier ministre si le gouvernement a maintenant comme ligne de conduite et s'il projette d'entreprendre des sondages de l'opinion publique pour des fins politiques ou autres.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Apparemment, le député ne saurait pas ce qu'est une expertise sur les attitudes, même si on lui en montrait une.

* * *

LES FINANCES

LA RESTRICTION DES EMPRUNTS DU CANADA AUX ÉTATS-UNIS

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre dirait-il à la Chambre si, au cours des récents entretiens des ministres des cabinets canadien et américain, le secrétaire américain au Trésor a fait savoir au gouvernement canadien qu'il faudrait prendre sous peu des mesures pour restreindre les emprunts du Canada aux États-Unis, et si on va entamer des pourparlers entre les fonctionnaires du ministère des Finances du Canada et ceux du Trésor américain en vue d'arriver à une formule par laquelle on imposerait une restriction semblable?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Absolument pas, monsieur l'Orateur.

* * *

LES CÉRÉALES

LA POLITIQUE DE PRODUCTION ET DE RECETTES—LES PAIEMENTS AUX CULTIVATEURS

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): J'aimerais demander au ministre chargé de la Commission canadienne du blé, qui a déclaré hier qu'avec la nouvelle politique céréalière les exploitants d'élevateurs ne seront pas payés aux termes de la loi sur les réserves provisoires du blé, si l'on prélèvera sur les comptes de livraison en commun des droits d'entreposage ou des frais de manutention dont bénéficieraient normalement les cultivateurs.